

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRETIN° 2006-041 DU 03 FEVRIER 2006

Chargeant Monsieur Cosme SEHLIN,
Ministre des Finances et de l'Economie de
l'intérim de Madame Christiane TABELLE
OMICHESSAN, Ministre des Travaux Publics et
des Transports pour compter du Jeudi 02 Février
2006.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le Décret n° 2006-031 du 27 janvier 2006 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Jeudi 02 au Samedi 11 Février 2006, Monsieur Cosme SEHLIN, Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 03 février 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MTPT 4 – SGG 4
AUTRES MINISTERES 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.